

A2MICILE LYON EST
SAS au capital de 1000 euros
1, AV LUCIEN BUISSON
69330 MEYZIEU
R.C.S. de LYON
(ci-après « la Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES DU 31 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente-et-un décembre, à huit heures, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Sont présents :

- | | |
|------------------------------|-------------------------|
| • A2MICILE EUROPE, SAS : | titulaire de 60 actions |
| • EBS CARE MANAGEMENT, SAS : | titulaire de 40 actions |

associés de la Société représentant la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Joel CHAULET président de l'associée majoritaire A2micile EUROPE (SAS).

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Président de la Société ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités

* * * * *

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance de la constitution de la société A2MICILE LYON EST, décident, en application des dispositions statutaires, de nommer Monsieur SIMON Bruno, né le 31/03/1977 à Marseille et demeurant au 42 RUE SEIGNEMARTIN 69008 LYON, en qualité de Président de la société.

Monsieur SIMON accepte ce mandat pour une durée illimitée et déclare, en outre, n'être frappé d'aucune incapacité ou déchéance susceptible de lui en interdire l'accès.

Monsieur SIMON est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales. Il exercera ses fonctions dans le cadre prévu par l'Article 13 des statuts.

Sa rémunération éventuelle sera fixée lors d'une prochaine assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2024 devra statuer sur le quitus à donner à Monsieur SIMON au titre de l'exercice de son mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés délèguent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

A2micile EUROPE

Représentée par Joël CHAULET



EBS CARE MANAGEMENT, SAS

Représentée par Bruno SIMON

Bruno SIMON

✓ Certified by  yousign

Monsieur SIMON Bruno

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bruno SIMON

✓ Certified by  yousign